



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2025

« Je, soussigné(e), (nom – prénom) .....

Domicilié(e)(adresse complète) .....

Contact : tél : ..... @ : .....

Propriétaire du/des meublé(s) de tourisme listé(s) ci-dessous):

- Adresse complète : .....
- Adresse complète : .....
- Adresse complète : .....

déclare commercialiser en tant que loueur de meublé non-professionnel, **pour l'année 2025**, le(s) meublé(s) mentionné(s) ci-dessus **uniquement et exclusivement** par le(s) intermédiaires ci-dessous qui collecte(nt) et reverse(nt) directement la taxe de séjour (cocher la ou les cases correspondantes) :

- Airbnb
- Abritel
- Gites de France (Centrale de réservation)
- Booking.com (Centrale de réservation)
- Le Bon Coin (paiement en ligne uniquement)
- Office du Tourisme (centrale de réservation)
- Autre (Agences...) à préciser : .....

Par la présente déclaration, je certifie que je ne commercialise pas de manière directe mon/mes meublé(s) et que, par conséquent, je ne collecte pas de taxe de séjour directement auprès de mes clients.

Je m'engage à tenir informé le service taxe de séjour en cas de changement en cours d'année. »

Fait à

Le

Signature

Attestation sur l'honneur à retourner complétée et signée à l'adresse suivante :

[risoul@taxesejour.fr](mailto:risoul@taxesejour.fr) 04.76.48.84.47

Cabinet Barbey Consulting – 7 rue Blériot 38100 GRENOBLE